

COMMUNIQUE DE PRESSE

SPGE-BEI : CONTRAT D'UN DEUXIEME PRET DE 200 MILLIONS D'EUROS POUR L'EPURATION ET LA PROTECTION DE L'EAU EN WALLONIE

Consciente de la nécessité de conserver l'une de ses richesses naturelles, l'or bleu, la Région wallonne a mis en place, en 1999, la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) dont les missions essentielles sont l'assainissement public des eaux usées et la protection des captages.

Eu égard à la Directive européenne de 1991 relative au traitement des eaux urbaines résiduaires, la Belgique en général et la Région Wallonne en particulier accusaient un important retard dans ce domaine. La SPGE s'est dès lors lancée dans un ambitieux programme d'investissements qui porte sur un montant de quelque 2,5 milliards d'euros à l'horizon 2010.

Afin de couvrir le coût de ces investissements tout en lissant dans le temps les augmentations du prix de l'eau, la SPGE est appelée à recourir, de manière conséquente mais maîtrisée, aux financements extérieurs.

C'est dans ce cadre qu'un contrat de prêt portant sur une première tranche de 200 millions d'euros a été signé en décembre 2004 avec la BEI. Aujourd'hui, une deuxième tranche de 200 millions d'euros vient d'être signée par Messieurs Philippe **MAYSTADT**, Président de la BEI, et Jean-Luc **MARTIN**, Président du Conseil d'administration de la SPGE, en présence de Monsieur Benoît **LUTGEN**, Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme.

Le président de la SPGE, Jean-Luc Martin a pour sa part précisé que « *c'est plus de 200 millions d'euros par an qui ont permis à la SPGE de rencontrer sa mission principale: assainir les eaux usées domestiques en Wallonie. Les résultats sont très encourageants, puisqu'à la date d'aujourd'hui, le taux d'infrastructures d'épuration a dépassé les 60%. Pour assumer la prise en charge de ces investissements, la SPGE recourt à trois sources principales de financement. En premier lieu, elle prélève le « Coût-Vérité Assainissement » sur chaque m³ d'eau consommé ; Aujourd'hui, c'est un montant de 55,62 centimes d'euro qui revient à la SPGE. En deuxième lieu, forte de son rating AA3, la SPGE se présente régulièrement sur le marché des capitaux. En contact avec plus de 20 institutions financières, la SPGE est actuellement endettée à hauteur de 150 millions d'euros. Troisième source, et non la moindre bien entendu : la Banque Européenne d'Investissement qui, et je tiens à l'en remercier très sincèrement, n'a jamais ménagé ses efforts dans des relations multilatérales pourtant extrêmement complexes avec, entre autres, les services de la Commission, nous a porté son indéfectible soutien* ».

Contacts presse :

Pour la SPGE : Laura Iker, tél. : +32 81251930, e-mail laura.iker@spge.be

Pour la BEI : Léon Vivier, tél. +32 2 235 00 70, e-mail l.vivier@bei.org